

# Des énergies pour demain

**Brive Energies** : le nom affiche le dynamisme. C'est celui d'une agence de développement qui sera l'un des outils indispensables pour la croissance du bassin de Brive, l'accueil d'entreprises, donc d'emplois. Une impulsion qui s'appuie aussi sur de nouvelles zones d'activités et sur l'offre de services d'accueil comme de formation. Bref, tout un effet de levier pour susciter la création et l'innovation. Brive se dessine pour demain. Explications.

Fin septembre, la Communauté d'agglomération de Brive a approuvé deux dossiers particulièrement importants pour le développement économique du bassin et qui vont dessiner le futur. Il s'agit d'une part de la création d'une agence de développement Brive Energies et d'autre part de la relance de l'aménagement de la ZAC de Brive-Ouest.

## UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

Cette agence Brive Energies dont les statuts novateurs viennent d'être approuvés par le conseil communautaire, sera officiellement créée avant la fin de l'année. Son but est de fédérer l'ensemble des acteurs économiques, publics comme privés. L'agence mêle ainsi deux logiques, celle découlant du service public avec le maintien et la création d'activités et celle des exigences du marché, donc compétitives. D'où ses statuts de société d'économie mixte locale, SEML, dont la CAB détiendra 2/3 du capital, le tiers revenant au privé y compris la Chambre de commerce et d'industrie du Pays de Brive.

L'agence va aussi permettre de dépasser les limites administratives pour épouser véritablement le bassin d'emploi, à cheval sur trois départements, et donc jouer un véritable effet de levier. On parle désormais de grand bassin de Brive et ce d'autant que le contrat d'agglomération concernant les 15 communes de la CAB est désormais indissociable du projet de territoire élargi à 24 communes.

## UN PÔLE D'EXCELLENCE

En clair, cette stratégie consiste à attirer ou maintenir des entreprises. Et pour que celles-ci s'installent ici plutôt qu'ailleurs, il faut donc non seulement prévoir des zones d'accueils, des réserves foncières à aménager, mais aussi penser marketing c'est-à-dire image du territoire vis-à-vis de l'extérieur, tout autant qu'offres de services, de formations adaptées aux entreprises, de compétences adéquates, de main d'œuvre qualifiée... Bref, il faut savoir anticiper afin de créer une dynamique propre à favoriser l'innovation comme la création ou la reprise d'entreprise. En



Cent hectares de réserves foncières à aménager pour accueillir des entreprises à l'ouest de Brive. Dès janvier prochain, des activités vont s'y implanter.

gros, développer l'attractivité de ce territoire. Et ça, ce sera le travail de Brive Energies. Cette stratégie s'appuie sur l'émergence d'un pôle d'excellence, en affirmant une légitimité forte sur quelques spécialités qui constitueront des produits d'appel tels que l'agroalimentaire, l'électronique ou la logistique et le tourisme.

## LA POUSSÉE VERS L'OUEST

Qui dit développement économique, implique de constituer des réserves foncières propres à accueillir ces futures implantations. D'où aussi la relance du grand projet de zone d'aménagement concerté à l'Ouest de Brive. Cette réserve foncière d'une centaine d'hectares, située dans le secteur de l'usine Deshors, va pouvoir être aménagée par étapes. Elle constituera le principal axe de développement pour les 5 à 10 ans à venir. C'est désormais la CAB

qui a la charge de gérer l'aménagement de 34 hectares acquis à la Ville en février 2003, dans le cadre de sa compétence obligatoire de développement économique. Et c'est donc le conseil communautaire qui a récemment apporté une retouche administrative à la vocation de cette zone afin de répondre à la demande d'implantation d'activités tertiaires. Le dossier de réalisation est en cours mais doit encore intégrer la nouvelle législation sur l'eau, le bruit, l'étude d'impact. Il faut aussi que la Ville de Brive, après enquête publique, opère une mini modification du PAZ (Plan d'occupation de zones) donc du POS. La modification en zone «industrielle ou tertiaire» devrait avoir lieu en novembre. Des formalités administrati-

ves qui portent les premiers appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre début 2004 et les premiers coups de pioche pour l'aménagement des réseaux au deuxième semestre 2004.

## FAIRE UNE ZAC DE QUALITÉ

Voiries larges, grandes dessertes, aménagement paysager, implantations réfléchies... la CAB veut faire de cette zone, vecteur du futur, «une zone de qualité». Elle accueillera des entreprises du bassin qui souhaitent se développer comme des implantations venues de l'extérieur. Son positionnement géographique est un atout majeur. Elle sera reliée à terme aux principaux axes de circulation grâce à des ronds points à hauteur de l'aérodrome et



de la Foirfouille ainsi qu'un accès par la route de Chasteaux. Sont également prévus deux passages sur la voie ferrée, un inférieur et un supérieur. De quoi desservir correctement la centaine d'hectares que formeront à terme cette zone.

## 4 HECTARES D'ICI DÉCEMBRE

Mais déjà, au lendemain de l'enquête publique, une première parcelle de 4 hectares, située à l'angle de la rue Taurisson, du CD 59 et du cimetière La Fourmade, et qui est déjà desservie par les réseaux, pourra être commercialisée et aménagée. Plusieurs entreprises se sont déjà positionnées sur cette parcelle et pourraient donc s'implanter à partir du mois de décembre 2003.

## ET LES FOURNAULTS

Parallèlement, une autre zone va prendre son essor sur Brive : une zone de 12 hectares située aux Fournaults, de l'autre côté de l'A20, entre cet axe, la rue Dubayle et la rue Léonce Bourliaguet. Elle sera aménagée en zone artisanale, de services et commerciale. Des activités qui devront être compatibles avec le secteur résidentiel situé à proximité. Le transfert de propriété de la Ville à la CAB pourrait se concrétiser au premier semestre 2004. L'ensemble des études est en cours de réalisation, ce qui porterait la procédure d'appel d'offres et la première phase de travaux d'infrastructures également au deuxième semestre 2004. Des chantiers qui dessinent un futur très proche. ●

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère